

Systemes d'information interne :

- Utilisation de haut-parleur : rendre le message visuel.
- Utilisation du système sonore d'alerte : doublé d'un signal lumineux.

**D'après l'article
415/7 du CWATUP**

La signalétique liée à la sécurité incendie doit être **visuelle, sonore et tactile**.

Les personnes aveugles et malvoyantes :

- Pour les personnes aveugles, créer une signalétique associant des textes en braille et des plans en relief ;
- Les personnes qui ne savent pas lire le braille et qui n'ont pas une sensibilité suffisante pour comprendre un message au toucher (en relief) ont besoin d'informations sonores pour :
 - L'alarme incendie ;
 - L'ouverture et la fermeture de portes automatiques (entrée, ascenseur...) ;
 - L'appel d'un nom ou d'un numéro (ordre de passage).

Les personnes sourdes et malentendantes :

- Pour les personnes sourdes et malentendantes, il est indispensable de doubler les messages sonores par une information visuelle ;
- Cette suppléance visuelle peut-être :
 - De l'affichage adapté, des symboles, ... ;
 - Des témoins lumineux (différentes couleurs) ;
 - Des lampes clignotantes.
- En milieu hospitalier, les difficultés de communication sont souvent plus grandes dans les **salles d'attente**, car ces endroits sont généralement bruyants (conversations aux guichets, sonneries de téléphone, télévision...) ;
- Nous conseillons dans ces zones :
 - De favoriser les matériaux absorbants ;
 - De transformer les messages sonores en signaux lumineux : appel d'un nom ou d'un numéro, ordre de passage, alarme incendie, annonces des heures de visite... ;
 - D'équiper le local d'une boucle magnétique.

Dans les chambres :

- Signaler la présence d'une personne malentendante en plaçant un pictogramme sur le dossier médical ;
- Munir la télévision du télétexte ;
- Equiper le téléphone d'une boucle magnétique ;
- Former et informer le personnel.

Accès aux urgences :

- Le vidéo-parlophone peut être utilisé pour les personnes sourdes ou malentendantes (suppléance visuelle, auditive, boucle magnétique).